

2017-1323

2017-03-20

KNOCK DOWN PRO155
INSECTICIDE POUR LES FERMES, LES GRANGES ET LE
BÉTAIL

(0,1% Pyréthrine d'une fleur de Chrysanthème Pyrethrum)

Prêt à l'emploi
VAPORISATEUR À POMPE LIQUIDE ET SOLUTION DE BRUMISAGE

AGRICOLE/COMMERCIAL

Pour contrôler et tuer: les mouches domestiques, mouches des cornes, mouches des étables, mouches à cheval, moustiques, mouches faciales, grillons, fourmis, guêpes, poux suceurs, blattes, frelons et araignées.

GARANTIE :

PYRÉTHRINE	0.10%
BUTOXYDE DE PIPÉRONYLE	1.00%

ATTENTION: POISON

N° D'HOMOLOGATION 32339 *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET _____ L

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

KUUS INC. Les produits de famille avec valeur ajoutée™

UNITÉ 5 & 6, 450 TAPSCOTT RD,

Scarborough, ON M1B 1Y.4

1-800-267-0455

Fièremment fabriqué au Canada

www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com www.kuusinc.com

Fabricants de Chasses Moustiques Mosquito Shield

SYMBOLES FACULTATIFS:

- Pyréthrine de la Fleur Chrysanthème Pyrethrum
- Vaporisateur d'ambiance
- Vaporise à 360 degrés
- Base d'eau
- Insecticide Botanique « Pyrethrum »

MODE D'EMPLOI :

NE PAS UTILISER OU ENTREPOSER AUTOUR DE LA MAISON

CETTE SOLUTION EST UNE FORMULATION À DOUBLE USAGE

TUE AU CONTACT : les mouches faciales, mouches à cheval, mouches des étables, mouches des cornes, mouches domestiques, moustiques, grillons, fourmis, guêpes, frelons et araignées.

Pour une efficacité maximum, un traitement localisé et par brumissage est recommandé.

POUR L'UTILISER COMME VAPORISATION DANS L'AIR AMBIANT POUR TRAITER LES GRANGES, LES GRANGES POUR CHEVAUX, LES GRANGES POUR PORCS, LES GRANGES LAITIÈRES, LES PARCS D'ENGRAISSEMENT, LES PORCHERIES, LES LAITIERES, LES GRANGES DE BOUCHERIE, LES ÉCURIES, ET LES POULAILLERS. Pour les débarrasser des mouches indiquées, moustiques, araignées, fourmis et blattes, appliquer la solution avec un pulvérisateur (brumisateur) réglé pour dispenser une très fin brumissage comme l'équipement Fogmaster ou U.L.V. lequel dégage une buée avec des gouttelettes de 15 à 25 microns de diamètres. Faire sortir tous les animaux avant la pulvérisation. Éliminer toutes les sources d'inflammation ou d'allumage. Fermer toutes les fenêtres et portes et arrêter les systèmes de ventilation et des sources d'allumage. Diriger le brumissage vers le haut des bâtiments pour remplir l'espace d'un fin brouillard. S'emploie à raison de 200 - 300 mL pour 100 mètres cubes. Laisser les lieux fermés pendant 15 minutes avant d'aérer de nouveau. Ne pas utiliser dans les domiciles. Aérer et garder les animaux à l'extérieur des aires vaporisés pendant au moins 60 minutes après le traitement. Balayer les insectes morts. Répéter le traitement au besoin en effectuant une pulvérisation additionnelle dans les aires de reproduction. Vaporiser seulement quand la température est inférieure à 32 °C. Ne pas utiliser autour de la trayeuse mécanique.

ELLE A ÉTÉ CONÇUE POUR ÊTRE UTILISÉE COMME VAPORISATION POUR PROTÉGER LES VACHES LAITIÈRES, LES BOVINS DE BOUCHERIE, LES PORCS ET LES CHEVAUX CONTRE LES MOUCHES PIQUANTES.

POUR L'UTILISER COMME VAPORISATION SUR DES ANIMAUX POUR TRAITER LES BOVINS DE BOUCHERIE, VACHES LAITIÈRES ET PORCS :

Pour les moustiques, les mouches des cornes, mouches à cheval et les mouches d'étables : appliquer jusqu'à 30 mL par animal, à l'aide d'un pulvérisateur dispensant un fin

brumisage. Vaporiser à une distance d'au moins un (1) mètre. Couvrir entièrement l'animal mais sans mouiller le poil. **NE PAS VAPORISER DANS LES YEUX OU LA BOUCHE.** Dans le cas des vaches laitières, effectuer le traitement au moins 20 minutes avant la traite et éviter toute vaporisation directe sur les pis. Laver les pis avant le traite. Répéter au besoin, mais ne pas utiliser plus d'une fois par jour.

POUR TRAITER LES CHEVAUX: Contre les mouches des cornes, mouches domestiques, mouches à cheval, moustiques et mouches piquantes des étables, en appliquer 15 mL par animal à l'aide d'un pulvérisateur qui produit un brumisage fin. Couvrir complètement l'animal mais sans mouiller son pelage.

POUR ENRAYER LES POUX SUCEURS SUR LE BÉTAIL: Appliquer sur les zones infestées de l'animal à l'aide d'une brosse à poils durs, afin que la solution atteigne la base du pelage. Répéter au besoin, mais ne pas utiliser plus d'une fois par jour.

CAUTION: Si une éruption cutanée apparaît, discontinuer l'utilisation.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Porter un masque ou appareil respiratoire lors de l'application du produit. Porter des vêtements protecteurs. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manutention du produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Si une éruption cutanée apparaît, discontinuer l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Ne pas contaminer les aliments, le fourrage ni l'eau. Ne pas appliquer directement à la nourriture, l'eau ou les suppléments alimentaires. Le contenu est toxique pour les poissons et les oiseaux. À conserver dans le contenant d'origine, loin du fourrage et des aliments. Protéger le lait et l'équipement de traite contre la solution pulvérisée. Employer seulement lorsque la salle de traite N'EST PAS en utilisation. Couvrir ou enlever tous les outils et équipement de traite avant la vaporisation. Après la vaporisation, laver toutes les surfaces qui peuvent être en contact avec le lait et rincer complètement l'eau potable avant de recommencer la traite. Toute surface traitée qui pourrait entrer en contact avec des aliments pour les humains ou les animaux devrait être soigneusement lavée avec de l'eau potable, après la pulvérisation ou avant d'être réutilisée. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Laver les trayons d'animaux laitiers avant la traite.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et

lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE:

Conservez dans un endroit frais et sec.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:

Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et la faune. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation/l'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant des déchets. Appliquer ce produit seulement tel que spécifié sur l'étiquette.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.